

+

**Homélie pour de 26^e dimanche du temps ordinaire (B), le 30 septembre 2012,
en l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan**

Nombres 11, 25-29

Jacques 5, 1-6

Marc 9, 38-43. 45. 47-48

Chers Frères et Sœurs,

L'évangile de ce jour se compose de quatre histoires apparemment indépendantes. Entre une séance d'exorcisme, le don d'un verre d'eau, une meule d'âne attachée au cou et une série d'automutilations, difficile de trouver le fil directeur... « Je choisis tout ! » aurait certainement dit la Petite Thérèse. Comme c'est aujourd'hui l'anniversaire de son entrée dans la Vie, nous allons tâcher de ne pas la décevoir. Choisissons tout nous aussi en essayant de donner du sens à la succession de ces quatre épisodes.

Dans la première scène, il est donc question d'un exorcisme qui est fait au nom de Jésus, mais non par un proche des apôtres. Cela choque Jean qui craint le subterfuge. Mais Jésus lui réplique de ne pas empêcher cet étranger d'agir. « Celui qui n'est pas contre nous est pour nous ». Autrement dit, tant que l'on invoque le nom du Seigneur, tant qu'on a la foi, même sans se connaître personnellement, on fait partie du même groupe, tout comme Eldad et Médad dans la première lecture. L'Église est la communauté de ceux qui ont la foi au Christ. Mais pour vraiment avoir la foi en Jésus, il faut recevoir le sacrement de la foi, le baptême. Celui-ci est figuré dans notre évangile par le miracle ou l'exorcisme prononcé au nom de Jésus. Tous en effet nous avons eu la grâce, au jour de notre baptême, de subir un exorcisme – « Renoncez-vous à Satan ? » – « J'y renonce » dit le rituel. Tous nous avons bénéficié par le baptême d'un premier miracle, celui d'être délivré du péché originel. En cet événement fondateur, nous avons reçu ce qu'on appelle le *caractère*, qui est comme un sceau imprimé en notre âme. Celui-ci nous configure, nous conforme au Christ (*Catéchisme de l'Église catholique 1272-1274*). Par lui, l'ensemble des baptisés forme objectivement le Corps du Christ. Jean n'a pas vu que l'Église-Corps du Christ était fondée sur cet aspect objectif de la foi. Par son geste de ségrégation, il s'apprêtait à mutiler le Corps du Christ.

Mais ce n'est pas tout. Comme si une appartenance tout extérieure, objective, à une communauté de salut était suffisante ! La réception du caractère sacramentel est ordonnée à la pratique de la charité. Nous en venons ici à la deuxième « histoire ». La pratique de la charité est symbolisée par le fait de donner un verre d'eau au nom du Christ. Notre baptême doit porter du fruit, c'est une obligation. Que faut-il faire à cet effet ? Les gestes les plus spectaculaires ne sont pas la preuve d'une plus grande charité. Les saints, qui ont pratiqué la charité jusqu'à l'héroïsme, l'ont fait souvent dans de toutes petites choses. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus n'a rien fait d'autre que de « donner des verres d'eau » toute sa vie. L'Église-Corps du Christ est avant tout un corps de charité. Les miracles et les exorcismes les plus spectaculaires seront toujours de l'ordre des charismes dans l'Église. Ils sont au service de la charité (*CEC 800*). Ils ne sont rien par rapport à la charité, si petite soit-elle. Cette charité nous vaudra une récompense éternelle, une vie de perpétuelle charité, où nous ne cesserons de « donner un verre d'eau » à notre prochain, immergés dans la Charité divine.

La troisième scène ne fait qu'un avec la précédente. Toutes deux jouent sur l'ambivalence du symbole de l'eau dans la Bible. Autant le verre d'eau est signe de vie, c'est de l'Eau vive donnée à son prochain, autant la mer, celle qui accueillerait l'homme à la meule au cou, est symbole de mort. Par là, on comprend qu'il peut exister des contre-façons de la charité. Ce sont des gestes graves qui vont jusqu'à faire perdre la confiance en Dieu, la foi, à certains petits, ceux-là mêmes qui auraient dû recevoir un verre d'eau. Alors Jésus – et aussi Jacques dans la deuxième lecture – évoque pour ces gens-là l'éventualité d'une mort éternelle. Résumons cette deuxième étape : la pratique de la charité, c'est la conséquence normale, logique du baptême. Mais la liberté humaine fait que ce n'est pas tout à fait gagné d'avance. Il reste dans le parcours de chacun une possibilité de « non-charité ». Plus on croît en charité, plus notre liberté se perfectionne, et plus on fait l'expérience de la possibilité du scandale dans nos vies. La grâce est à deux pas du précipice.

La quatrième histoire nous donne comme la recette pour aller toujours plus avant sur le chemin de la charité. La lettre peut nous paraître dure. Faut-il vraiment se couper une main, un pied, s'arracher un œil en cas de péché ? Ce qui est sûr c'est que dans notre vie chrétienne, il faut savoir réagir avec énergie devant certaines mauvaises habitudes. « Coupe ! » peut alors nous souffler la voix de notre conscience éclairée par la grâce. Très tôt dans la vie de l'Église, dès le IV^e siècle, il est apparu nécessaire d'instituer une période particulière, le carême, pour couper avec ce qui entrave notre marche vers le Royaume.

Les moines, qui sont déjà entrés dans le carême monastique depuis le 14 septembre, sont comme une icône de cette attitude chrétienne fondamentale de couper avec tout ce qui nous alourdit, nous attire vers le bas. Saint Benoît donne la consigne suivante à ses moines pour le carême : « Chacun, de son propre mouvement, doit offrir à Dieu, dans la joie du Saint-Esprit, quelque chose au-dessus de la mesure qui lui est prescrite, c'est-à-dire *qu'il retranche à son corps* sur le manger, le boire, le sommeil, la liberté de parler et de rire, et qu'il attende la sainte Pâque avec l'allégresse d'un désir tout spirituel » (*Règle de saint Benoît*, ch. 49, 6-7). Notez que ces retranchements auxquels nous invitent l'Évangile et la Règle ne sont pas signes de tristesse : « dans la joie de l'Esprit... l'allégresse d'un désir tout spirituel ». Ces petits renoncements par amour sont déjà une entrée dans la vie à condition d'être vécus dans la foi au Christ qui « de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous afin de nous enrichir de sa pauvreté » (cf. 2 Co 8, 9). À celui qui est uni au Christ par la foi et la charité s'applique alors cette prophétie de Caïphe : « Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière ». Les retranchements, les petites morts quotidiennes de notre propre corps sont alors des occasions inouïes d'œuvrer avec Jésus à l'unité de ce grand Corps qu'est l'Église. C'était « pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 50-52), « faire de tout son peuple un peuple de prophètes ». Alors tous ensemble, nous parviendrons à la contemplation sans fin de « ce que l'œil n'a pas vu » (1 Co 2, 9). Amen.